

**African
Evaluation
Association**

Promoting Africa-rooting
and Africa-led evaluation



**Association
Africaine
d'Évaluation**

Promouvoir l'évaluation
créée et menée
par les Africains

LES PRINCIPES AFRICAINS DE L'ÉVALUATION

VERSION 2021



DATE DE PUBLICATION
18 novembre 2021

LES PRINCIPES AFRICAINS DE L'EVALUATION

VERSION 2021

DATE DE PUBLICATION

18 NOVEMBRE 2021

INTRODUCTION AUX PRINCIPES AFRICAINS DE L'ÉVALUATION (PAE)

• **Les Principes Africains d'Évaluation (PAE)** sont destinés à tous ceux qui s'engagent dans une évaluation qui serve réellement les peuples d'Afrique dans leur quête d'un avenir radieux. Ils doivent être utilisés par les individus, les organisations et les coalitions qui financent, commandent, gèrent, conduisent et enseignent l'évaluation en Afrique. Toutes les parties prenantes qui ont un intérêt à faire avancer l'évaluation en Afrique ont la responsabilité de veiller à ce qu'ils soient largement appliqués.

• **Les PAE 2021 remplacent les directives d'évaluation africaines** qui étaient utilisées depuis deux décennies, et complètent d'autres directives et normes d'évaluation dans le monde, y compris le protocole éthique africain autochtone pour l'évaluation, développé par EvalIndigenous.

• **Les PAE 2021 reflètent la demande d'une évaluation « Made in Africa »** – ancrée et adaptée aux contextes, aux besoins et aux systèmes de connaissances africains, mais soutenue par les idées, les théories et les bonnes pratiques internationales.

Les PAE 2021 sont destinés à

- i. confirmer la valeur de l'évaluation en tant que pratique importante qui peut aider à protéger et à développer les sociétés africaines, en phase avec les écosystèmes naturels dont dépend toute vie ;
- ii. cultiver une compréhension commune et une application constante des caractéristiques des évaluations de grande qualité qui sont valables en Afrique, et adaptées aux opportunités et aux défis de l'ère anthropocène ;
- iii. soutenir la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, et éclairer les décisions et la stratégie, la responsabilité à 360 degrés, la génération de connaissances et le plaidoyer ;
- iv. aider les formateurs et les mentors à préparer les prochaines générations de professionnels de l'évaluation ;
- v. éclairer la professionnalisation de l'évaluation en Afrique et dans le monde.

• **Les PAE 2021 ont été développés** entre 2019 et 2021 sous les auspices de l'Association africaine d'évaluation par un groupe de plus de 30 représentants d'organisations bénévoles pour la professionnalisation de l'évaluation (VOPE) et volontaires de toute l'Afrique, et lancés lors de la 10^e conférence AfrEA tenue à Addis-Abeba, Éthiopie, du 17 au 19 novembre 2021.

• **Les PAE 2021 seront testés et révisés après 1-2 ans** pour s'assurer qu'ils sont utiles et appliqués. Par la suite, ils seront actualisés si nécessaire, pour refléter les nouvelles exigences en évaluation à mesure que les contextes changent et que les opportunités émergent.

L'INSPIRATION POUR L'ÉVALUATION EN, ET DEPUIS, L'AFRIQUE

L'évaluation requiert une pratique responsable. L'évaluation peut affecter la vie de millions de personnes et les écosystèmes naturels dont dépend toute vie. Financer, commander, réaliser ou utiliser des évaluations en Afrique est donc une tâche de grande responsabilité - en particulier en présence de communautés et d'économies vulnérables, d'institutions en évolution, ou de la diversité de visions du monde, d'expériences et de traditions qui caractérisent les sociétés africaines

L'Afrique fait partie d'un monde d'interconnexions et d'interdépendances. Le monde relie le local au global; le riche et le pauvre; l'humanité aux écosystèmes naturels; l'économique, le politique, le socioculturel, le technologique et l'environnemental. Les défis et leurs solutions sont complexes et influencés par des facteurs qui transcendent les frontières géographiques, sectorielles, démographiques, et les limites des parties prenantes. En tant que citoyens responsables et co-intendants du monde, nous devons honorer ce qui est important pour l'humanité, et pour notre beau continent et notre planète.

L'Afrique présente des opportunités inspirantes pour l'évaluation. Dans les contextes africains, les politiques et les stratégies doivent faire progresser simultanément et de façon séquentielle plusieurs fronts. Sa population jeune et la créativité inspirée par les caractéristiques uniques de ses nombreuses sociétés diverses - leurs histoires, philosophies, valeurs, mentalités et capacités - offrent de nombreuses opportunités pour soutenir les aspirations des sociétés africaines à travers la pratique de l'évaluation.

L'évaluation vue d'Afrique doit faire partie des solutions dont le monde a actuellement besoin. L'évaluation a le pouvoir d'aider à accélérer le changement et la transformation. Nous sommes donc appelés à agir dans une ère définie par le dépassement des frontières planétaires, par des perturbations et des crises mondiales telles que la pandémie de Covid-19, le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution, les inégalités massives et les conflits géopolitiques. Comme leurs effets sont souvent plus ressentis en Afrique, les idées et les expériences à partir de ce continent doivent enrichir la théorie et la pratique de l'évaluation et du développement dans le monde entier.

L'évaluation en Afrique doit être ancrée en Afrique. La communauté africaine de l'évaluation doit contribuer à la théorie et à la pratique de l'évaluation tout en s'inspirant des expériences et initiatives d'autres parties du monde. Dans ce processus, les systèmes de connaissances de l'Afrique doivent être renforcés, revitalisés et respectés en lien avec la notion d'évaluation Made in Africa (MAE).

Des perspectives, récits et partenariats nouveaux sont essentiels. Pendant des décennies, la coopération Nord-Sud a déterminé les priorités et l'orientation de l'évaluation en Afrique. La coopération Sud-Sud encourage de nouvelles façons de penser et de travailler, fondées sur des principes, modèles de développement, et modalités d'appui différents. La coopération Sud-Sud en matière d'évaluation ouvre donc également de nouvelles possibilités d'innovation, et de nouveaux discours sur le développement et l'évaluation en Afrique.

Les principes africains d'évaluation

Les principes clés, ci-dessous, fournissent un cadre directeur pour de bonnes pratiques d'évaluation en Afrique.

1. L'évaluation responsabilise les Africains
2. L'évaluation est techniquement robuste
3. L'évaluation est éthiquement saine
4. L'évaluation est enracinée en Afrique, mais elle encourage de nouvelles façons de penser et de travailler dans le monde entier
5. L'évaluation montre la connectivité du monde, avec une attention particulière là où l'empreinte de l'humanité appelle de nouvelles idées et connaissances pour le changement et la transformation.

Alors que les cinq principes clés se côtoient, deux – « Centrés sur l'Afrique, mais ouverts sur le monde » et « Connectés au monde » – peuvent être considérés comme transversaux.

Vingt-deux principes de mise en œuvre accompagnent les cinq principes clés. Ils sont résumés dans le tableau et décrits dans la section qui suit.

Résumé des Principes Africains d'Évaluation 2021				
P. Puissant pour les Africains	T. Technique-ment robuste	E. Éthiquement saine	A. Centrée sur l'Afrique, mais Ouverte au Monde	C. Connecté au Monde
P1. Mener un processus approprié et habilitant	T1. être systématique & analytique	E1. Être sensible aux parties prenantes et honorer les relations	A1. S'engager sur des questions importantes en Afrique	C1. Reconnaître l'interdépendance et l'interconnexion
P2. Encourager la réciprocité, y compris la responsabilité mutuelle	T2. être transparent & clair	E2. Protéger les droits des personnes	A2. Considérer les cadres et les méthodes de source africaine	C2. Favoriser l'évaluation de la durabilité en conformité avec les accords mondiaux et la nécessité de sauvegarder la nature
P3. Susciter l'apprentissage pour acquérir des idées utiles	T3. Connaître les (pré) dispositions	E.3 Garantir la diversité et l'inclusion	A3. Apprendre des pays du Sud, des communautés autochtones, et d'autres contextes	C3. S'efforcer de contribuer au besoin urgent d'un changement durable et transformateur
P4. Valoriser et renforcer les capacités locales	T4. Assurer une évaluation réalisable	E.4 Remédier aux inégalités et aux asymétries de pouvoir		
	T5. Être efficace	E.5 Se protéger des intérêts acquis		
	T6. Être culturellement sensible	E.6 . Considérer les compromis		

PRINCIPE CLÉ : L'ÉVALUATION RESPONSABILISE LES AFRICAINS (P = PUISSANT)

Concevoir, mener et partager des évaluations d'une manière qui renforce le pouvoir des parties prenantes en Afrique.

Principes de mise en œuvre P1-P4

P1. Concevoir et conduire le processus d'évaluation de manière à responsabiliser les participants, par de nouvelles perspectives, la redevabilité et l'appropriation.

Ce principe nous amène à engager les parties prenantes dans le processus d'évaluation d'une manière qui facilite la découverte de soi et l'apprentissage, développe la responsabilité, renforce les capacités de réflexion évaluative et donne naissance à la notion d'autodétermination et de «rien à propos de nous, sans nous». Il nous permet dans la mesure du possible, tout en maintenant l'intégrité de l'évaluation, de co-crée l'approche d'évaluation. Nous devons nous engager avec les parties prenantes lors des processus d'apprentissage adaptatifs, à discuter les résultats préliminaires et à considérer leurs points de vue et toute preuve supplémentaire.

P2. Se concentrer sur la réciprocité et la redevabilité mutuelle.

Ce principe nous demande de valoriser et reconnaître les contributions des parties prenantes, qu'il s'agisse de données, d'information, de connaissance, de ressource, de temps ou de bonne volonté. Nous avons besoin de trouver des opportunités qui permettent à l'évaluation de contribuer au bien-être des participants, d'assurer la réciprocité dans la relation. Nous avons aussi besoin de cultiver une approche où les commanditaires de l'évaluation, les évaluateurs, les participants et les utilisateurs prévus de l'évaluation sont responsables les uns envers les autres pour des processus et des résultats crédibles, légitimes et utiles.

P3. Permettre une évaluation utile et axée sur l'apprentissage.

Ce principe nous demande de concevoir et mener l'évaluation, de nous engager et communiquer avec les principales parties prenantes de manière à leur fournir les éléments et l'énergie nécessaires pour acquérir de nouvelles informations, ajuster, planifier, être responsable et utiliser les résultats. Nous avons besoin d'adapter les processus d'engagement et de communication à une diversité de parties prenantes et d'utilisateurs potentiels, en tenant compte de leurs langues locales, et dans des formats et des moyens appropriés. Nous avons aussi besoin de permettre à l'évaluation d'apporter des connaissances à un public plus large, au delà des seules personnes impliquées.

P4. Valoriser et garantir les capacités et les contributions de l'équipe d'évaluation.

Ce principe nous demande de nous assurer que tous les évaluateurs sont traités comme des partenaires égaux et respectés au sein de l'équipe, avec des responsabilités équilibrées et une rémunération équitable. En même temps, nous devons nous engager à montrer ou à acquérir les capacités pour justifier d'être traités en toute confiance comme membres d'une équipe ou unité d'évaluation.

PRINCIPE CLE T: L'ÉVALUATION EST TECHNIQUEMENT ROBUSTE (T = TECHNIQUE)

Concevoir, mener et partager des évaluations d'une manière qui renforce le pouvoir des parties prenantes en Afrique.

Principes de mise en œuvre T1-T5

T1. Être systématique et analytique.

Ce principe nous demande de réaliser tous les aspects de l'évaluation, de la conception au partage des résultats, de manière systématique et rigoureuse sur le plan technique et analytique. Nous devons utiliser des preuves défendables provenant de diverses sources - de la littérature, des expériences passées et de la conduite de l'évaluation. Nous devons répondre aux questions d'évaluation et suivre un raisonnement d'évaluation clair. Selon les besoins et la faisabilité, nous devons travailler avec les parties prenantes pour garantir la validité des résultats et des recommandations significatives.

T2 Être transparent et compréhensible.

Ce principe nous demande d'identifier clairement le but, l'objectif et les utilisateurs prévus de l'évaluation. Nous devons concevoir, mener et documenter l'évaluation afin que les parties prenantes comprennent : son objectif, son approche et son processus, les constats, jugements et conclusions et comment ils ont été atteints; ainsi que les principes, valeurs et hypothèses qui sous-tendent le raisonnement et les jugements évaluatifs. Nous devons documenter le processus d'évaluation pour qu'il soit traçable et vérifiable. Nous devons faire part des limites et des désaccords qui ont affecté le processus et les résultats.

T3. Reconnaître ses (pré) dispositions.

Ce principe nous demande, en tant qu'évaluateur ou client de l'évaluation, de surveiller et reconnaître nos propres valeurs, visions du monde, préjugés, pratiques et / ou expériences qui pourraient indûment influencer la crédibilité ou l'intégrité de l'évaluation. Nous devons en tenir compte lors de la conception, de l'exécution et de la communication de l'évaluation et réfléchir à la manière de les surmonter.

T4. Garantir la faisabilité de l'évaluation et de ses recommandations.

Le principe nous demande de nous assurer que la conception de l'évaluation est adaptée à l'objectif, afin que les réponses aux questions d'évaluation puissent être conformes aux attentes et selon les délais, capacités et ressources disponibles. Nous devons formuler des recommandations réalistes, basées sur les constatations et les conclusions de l'évaluation - chaque fois que possible, en concertation avec ceux qui ont un intérêt dans leur mise en œuvre.

T5. Assurer l'efficacité.

Le principe nous demande de mener l'évaluation en utilisant efficacement les ressources disponibles - financières, humaines et le temps imparti - afin d'obtenir un bon "retour sur investissement" pour toutes les parties prenantes.

T6. Etre culturellement sensible.

Le principe nous demande de rechercher activement, respecter et traiter avec sensibilité toutes les vulnérabilités contextuelles et culturelles, ainsi que les différences de valeurs, de croyances, de systèmes de connaissances, de pratiques et d'expériences qui pourraient affecter l'évaluation. Nous devons déterminer si les théories, les approches, les questions et les critères ainsi que la collecte et l'analyse des données et la dissémination des résultats reflètent le contexte et les traditions de la société dans laquelle se déroule l'évaluation. Nous devons veiller à ce que les évaluations et les conclusions soient exactes et crédibles à travers les différents contextes culturels et respectueuses de la diversité des perspectives. Nous devons déterminer la signification du «succès» - de ce qui est évalué ou de l'évaluation - là où les points de vue des parties prenantes sur la question pourraient différer.

PRINCIPLE CLÉ E: L'ÉVALUATION EST ETHIQUEMENT SAIN (E = ETHIQUE)

Concevoir et mener des évaluations d'une manière qui respecte et valorise la dignité, les connaissances et l'expérience des individus, les relations entre eux et les droits de la communauté, de la société et de la nature.

Principes de mise en œuvre E1-E6

E1. Être sensible aux parties prenantes et honorer les relations.

Ce principe nous demande d'initier et de mener l'évaluation d'une manière qui renforce la confiance et les relations respectueuses. Nous devons tenir compte de ceux qui gèrent les connaissances et les ressources. Nous devons convenir de procédures contractuelles et éthiques pour la conduite et la communication de l'évaluation qui soient justes et équitables pour tous, et qui reconnaissent les valeurs, traditions, protocoles et priorités importants pour les principales parties prenantes. Nous devons inclure des mécanismes de règlement des différends impartiaux et culturellement sensibles qui préservent la crédibilité du processus d'évaluation et des résultats.

E2. Protéger les droits de l'évaluateur et des parties prenantes à l'évaluation.

Le principe nous demande de veiller au respect des directives et procédures éthiques qui protègent la confidentialité et la vie privée, les données personnelles et la propriété intellectuelle, ainsi que la sécurité physique et la dignité des participants, y compris en termes de croyances religieuses, de genre et de culture. Il nous demande aussi d'identifier et de gérer les risques potentiels pour les individus et les sociétés et de se prémunir activement contre les effets négatifs du processus d'évaluation. Nous devons éviter l'intimidation de la part des parties prenantes en résistant à toute pression qui vise l'intégrité et la crédibilité de l'évaluation. Nous devons négocier franchement avec les commanditaires les questions telles que la propriété intellectuelle, la publication et le droit d'auteur.

E3. Garantir et entretenir la diversité et l'inclusion.

Ce principe nous demande de concevoir et mener le processus d'évaluation d'une manière qui respecte et valorise les différences culturelles, religieuses, ethniques, de genre et d'âge, et qui s'efforce d'inclure toutes les perspectives et expériences pertinentes - indépendamment du contexte professionnel ou de la structure sociale, et y compris celles de groupes traditionnellement privés de leurs droits, marginalisés et difficiles à atteindre.

E4. Lutter contre les inégalités et les asymétries de pouvoir.

Le principe nous demande de rechercher et prendre en compte les inégalités tout au long du processus d'évaluation, y compris celles résultant de déséquilibres de pouvoir. Nous devons mettre en évidence les conséquences de tels déséquilibres et mener l'évaluation de manière à minimiser ou à équilibrer les inégalités de pouvoir entre les participants ; entre les participants et l'évaluateur ; et entre les membres de l'équipe d'évaluation. Nous devons gérer la relation asymétrique entre le commanditaire de l'évaluation et l'évaluateur dans le respect des responsabilités professionnelles de chacun.

E4. Remédier aux inégalités et aux asymétries de pouvoir.

Le principe nous demande de rechercher et inclure dans les études les inégalités tout au long du processus d'évaluation, y compris celles résultant des déséquilibres de pouvoir. Nous devons relever les conséquences de tels déséquilibres et mener l'évaluation de manière à minimiser ou à équilibrer les inégalités de pouvoir entre les participants, entre les participants et l'évaluateur, et au sein des membres de l'équipe d'évaluation. Nous devons gérer la relation asymétrique entre le client de l'évaluation et l'évaluateur dans le respect des responsabilités professionnelles de chacun.

E5. Se prémunir des droits acquis.

Ce principe nous demande de veiller à ce que la conception, la conduite de l'évaluation et le partage de ses résultats, soient exempts de tout droit acquis qui pourrait affecter sa crédibilité, sa légitimité et son utilité.

E6. Considérer les implications des compromis.

Le principe nous demande d'apprécier et prendre note des compromis qu'il a fallu faire, tant pour ce qui a été évalué, que pour le processus de l'évaluation - y compris les compromis entre les droits des individus, des communautés ou des sociétés et / ou la nature.

PRINCIPLE CLÉ A: L'ÉVALUATION EST CENTRÉE SUR L'AFRIQUE, MAIS S'INSPIRE DU RESTE DU MONDE (A = CENTRÉE SUR L'AFRIQUE)

Accorder aux priorités, philosophies et systèmes de connaissances de l'Afrique la place qui leur revient - éclairés par les développements internationaux, en accordant une attention particulière aux pays du Sud et aux communautés autochtones de par le monde.

Principes de mise en œuvre A1-A3

A1. Prendre soin de traiter les questions d'une importance particulière dans les contextes africains.

Le principe nous demande de veiller à ce que l'évaluation prenne en compte les problèmes et les normes qui sont sensibles et importants dans les contextes africains, y compris les dynamiques de pouvoir, les relations entre les personnes, les politiques et les priorités de développement, les différentes idées sur ce qu'est le «succès» et comment il peut être mesuré, ainsi que l'équilibre entre les droits des individus, des sociétés et de la nature. Nous devons nous assurer que cela aide à faire ressortir la résilience dans les communautés et les institutions où cela peut aider à surmonter les défis auxquels elles sont confrontées. Nous devons utiliser l'évaluation pour aider à créer la cohésion, l'harmonie et favoriser la cicatrisation dans la société. Nous devons estimer dans quelle mesure la valeur ajoutée de l'intervention est suffisante: prend correctement en compte les aspects culturels, la nécessité d'une revitalisation et le besoin de changement qui se poursuit ou évolue vers quelque chose d'autre aboutissant à une différence positive.

A2. Considérer les priorités, les cadrages et les récits de l'Afrique, en complément d'autres théories et pratiques internationales.

Le principe nous demande de nous assurer que les questions, critères et processus d'évaluation reflètent les contextes de développement, les priorités et les besoins de l'Afrique, y compris l'alignement sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Nous devons être pleinement informés des bonnes pratiques internationales en matière d'évaluation, il y a lieu de se concentrer sur la manière de mobiliser les connaissances autochtones, locales et internationales pour renforcer les théories, cadres, modèles et méthodologies utilisés dans l'évaluation. Nous devons déterminer si les récits dominants sur le changement ou le développement sont pertinents, ou s'il s'avère nécessaire de changer la rhétorique. Dans la mesure du possible, nous devons envisager à contribuer à de nouvelles réflexions et pratiques.

A3. Tirer les enseignements des relations de l'Afrique avec les pays du Sud et les systèmes de connaissances autochtones du monde entier.

Ce principe nous rappelle que dans les pays du Sud et parmi les communautés indigènes du monde entier, les récits, les expériences et les philosophies ont souvent des similitudes que l'on ne trouve pas ailleurs. Nous devons aider à apporter plus de pluralité dans la théorie et la pratique de l'évaluation en faisant un effort particulier de recherche de cadre d'évaluation, de modèles, de méthodologies et de récits sur le développement et sur l'évaluation, qui ont leur origine dans les pays du Sud et dans les communautés autochtones du monde entier, en plus de ceux du Nord.

PRINCIPLE CLÉ C: L'ÉVALUATION MONTRE LA CONNECTIVITÉ ET LA GLOBALITÉ DU MONDE (C = CONNECTÉ)

Montrer comment une évaluation responsable en Afrique peut renforcer les relations entre les populations et la nature, et contribuer au bien-être durable des communautés, des sociétés et de la nature du monde entier

Principes de mise en œuvre C1-C3

C1. Reconnaître que l'humanité vit dans un monde fait de connections.

Le principe nous demande de reconnaître que le développement nécessite une approche complexe de systèmes d'information pour l'évaluation, approche qui lie le socio-culturel, l'économique, le politique, le technologique et l'environnemental, le local avec le global, et l'Afrique avec le monde. Nous devons inclure des questions d'évaluation appropriées et des critères conformément aux directives de pointe. Nous devons structurer la conception et la conduite de l'évaluation en tenant compte des liens entre les personnes et les écosystèmes dont elles dépendent.

C2. Favoriser l'évaluation de la durabilité en respectant les accords globaux et la nécessité de sauvegarder la nature.

Le principe nous demande de considérer si, et quand c'est le cas, comment l'évaluation peut soutenir les priorités mondiales comme la Déclaration de Paris et l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, aider à préparer l'Afrique face à des turbulences comme la pandémie de Covid-19, le changement climatique, les effets négatifs de la quatrième révolution industrielle et bien d'autres. Nous devons nous efforcer d'équilibrer le bien-être des communautés et sociétés avec le bien-être de la nature.

C3. S'efforcer de contribuer à répondre au besoin urgent d'un changement durable et transformateur.

Le principe nous demande d'encourager, développer et utiliser les concepts, les questions, les critères et les méthodologies d'évaluation de pointe qui peuvent garantir la durabilité des changements positifs, et qui peuvent aider à accélérer et à intensifier les efforts pour relever les défis urgents auxquels les communautés, les sociétés et les écosystèmes sont confrontés à travers le monde et en particulier en Afrique.

ANNEXE 1

Contributeurs au développement des PAE 2021

Responsable générale : Zenda Ofir

Chefs d'équipe : Adeline Sibanda, Bagele Chilisa, Daniel Chachu, Josephine Watera, Oumoul Ba Tall, Rsetti Nabbumba, Tara Polzer Ngwato

Traduction : Bali Andriantseheno, Boureima Gado, Djelloul Saci, Nestor Odjoumani, Oumoul Ba Tall

NOMS	ORGANISME	PAYS
Abigail Abandoh-Sam	Forum ghanéen de suivi et d'évaluation (GMEF)	Ghana
Achille R. Yameogo	Réseau burkinabé de suivi et d'évaluation (RéBuSE)	Burkina Faso
Adeline Sibanda	Présidente en exercice de l' AfrEA	Zimbabwe
Bagele Chilisa	Individuel	Botswana
Bali Andriantseheno	Malagasy Association pour le suivi et l'évaluation (Masse)	Madagascar
Boureima Gado	Le Réseau Nigérien de Suivi et Evaluation (ReNSE)	Niger
Daniel Chachu	Individuel	Ghana
Deogratias Lwezaura	Individuel	Tanzania
Djelloul Saci	Association Algérienne pour la Promotion de l'Evaluation du Développement, EVAL DZ	Algeria
Foday Turay	Membre du Conseil d'Administration, AfrEA	
Gladness Kampa	Individuel	Tanzania
Immakulata Komba	Réseau tanzanien d'évaluation	Tanzania
James Sackey	Individuel	Ghana
Jamie Robertson	SAMEA	South Africa
Josephine Watera	Association ougandaise d'évaluation	Uganda
Juliana Mwakasendo	Association tanzanienne d'évaluation	Tanzania
Kingsley Arkorful	Secrétariat de l'AfrEA	Ghana
Lauren Wildschut	SAMEA	South Africa
Mahesh Patel	Individuel	USA
Nestor Odjoumani	Individuel	Benin
Nozipho Ngwabi	SAMEA	South Africa
Oumoul Khayri Ba Tall	Individuel	Mauritania
Paul Saitoti	Société kenyane d'évaluation	Kenya
Petit-Lambert Ovono	Société gabonaise de l'évaluation des politiques publiques	Gabon
Rosetti Nabbumba	Individuel	Uganda
Roy Mutandwa	Association zimbabwéenne d'évaluation	Zimbabwe
Serge Eric Yakeu Djiam	Individuel	Cameroon
Sîm-Yassah Awilêlo Badjo	Secrétariat de l'AfrEA	Togo
Sukai Prom-Jackson	Individuel	The Gambia
Tara Polzer Ngwato	Individuel	South Africa
Wasso Wenceslas	Individuel	Burkina Faso
Zenda Ofir	Responsable générale	South Africa

Références

1. Principles for the Effective Use of Systems Thinking in Evaluation AEA SETIG, (2018). See: <https://www.systemsi-nevaluation.com/wp-content/uploads/2018/10/SETIG-Principles-FINAL-DRAFT-2018-9-9.pdf>
2. Ethical Protocol for evaluation in Aboriginal and Torres Strait Islander settings BetterEvaluation (2019). See: https://www.betterevaluation.org/sites/default/files/BetterEval_IndEval_Ethical_Protocol_v1_Aug2019_0.pdf
3. Competencies for Canadian Evaluation Practice, Canadian Evaluation Society (CES) (2018). See: http://evaluationcanada.ca/txt/2_competencies_cdn_evaluation_practice.pdf
4. Competencies for Development Evaluation, Evaluators, Managers, and Commissioners, International Development Evaluation Association (IDEAS) (2014). See: <https://www.dmeformpeace.org/resource/competencies-for-development-evaluation-evaluators-managers-and-commissioners/>
5. Evaluation Capabilities Framework, United Kingdom Evaluation Society (UKES) (2013). See: https://www.evaluation.org.uk/images/ukesdocs/UKES_Evaluation_Capabilities_Framework_January_2013.pdf
6. Evaluator Competencies, Aotearoa New Zealand Evaluation Association (anzea) (2011). See: http://www.anzea.org.nz/wpcontent/uploads/2013/05/110801_anzea_evaluator_competencies_final.pdf
7. Evaluators' Professional Learning Competency Framework, Australasian Evaluation Society (AES) (2013). See: http://www.aes.asn.au/images/stories/files/ProfessionalLearning/AES_Evaluators_Competency_Framework.pdf
8. The European Evaluation Society (EES) Evaluation Capabilities Framework, European Evaluation Society (2015). See: http://www.europeanevaluation.org/sites/default/files/twgs/EESEVALUATION_CAPABILITIES_FRAMEWORK.pdf

**African
Evaluation
Association**



**Association
Africaine
d'Évaluation**

